

[Extrait de *Folia Electronica Classica*, t. 26, juillet-décembre 2013]

<<http://bcs.fltr.ucl.ac.be/FE/26/TM26.html>>

Un médecin dans l'histoire des grammaires grecques : Mise en perspective de Gonthier d'Andernach

par

Daniel Donnet

(Pr. ord. ém. UCLouvain-la-Neuve)

danieldonnet@gmail.com

daniel.donnet@uclouvain.be

Résumé : Si la *Syntaxis graeca* (1527) de Johannes Guinterius Andernacus semble marquer une avancée dans la formulation de la syntaxe nominale, c'est plutôt un recul que cet ouvrage accuse dans la conception d'une partie de la syntaxe verbale.

Summary : Even if the *Syntaxis graeca* (1527) by Johannes Guinterius Andernacus seems to show some progress in the way of expressing the nominal syntax, we obviously notice some of decline in a part of the verbal syntax.

Bruxelles, 15 décembre 2013

Gonthier d'Andernach¹ est bien connu pour ses activités dans le domaine médical. De 1528 à 1532, il obtient ses grades académiques à la Faculté de Médecine de Paris, où il commence à enseigner en 1533, pour être confirmé comme professeur en 1534. L'année suivante, il devient le médecin de François 1^{er}. En tant que professeur d'anatomie, il eut Vésale comme élève. Sa bibliographie compte un nombre appréciable d'études de textes médicaux de l'Antiquité, et jusque dans les dernières années de sa vie, il publia dans le domaine médical, sans d'ailleurs se limiter à ces textes. Mais durant sa jeunesse, il avait livré une *Syntaxe grecque* : première production sur le plan chronologique, qui est aussi la seule concernant la grammaire. Mais sans doute est-il temps de pousser plus avant les présentations².

Son nom atteste de nombreuses variantes : Winter, Winther, Gainther, Guint(er)us, Gonthier. Ce qui, par contre, ne varie pas dans les références, c'est la mention "d'Andernach" (Rhénanie-Palatinat), lieu de sa naissance. C'est à tort, semble-t-il, que certaines notices situent celle-ci en 1487, plutôt qu'en 1505³. Mais pour nous, l'essentiel est surtout le caractère de première, au plan chronologique, de sa *Syntaxis*.

¹ Le texte de cet article a été accepté, en juin 2009, pour paraître dans un volume d'hommage à un collègue de la KUL. Des circonstances tragiques ayant retardé la publication, nous en fournissons dans les *FEC* une prélecture, tout en maintenant, bien sûr, notre participation au volume à paraître.

² Aux références mentionnées au fil du texte, on pourrait ajouter : Hummel (2007 : 298, 466) ; Kukenheim (1951 : 39).

³ "His year of birth is frequently erroneously given as 1487" (Mielke : 1, 1^{er} alinéa). "1487" se lit notamment dans *NBG* (1858 : 203), et dans la *Bibliographie Nationale*, Ac. R. B., VIII, 1884-1885, col. 108 ; date reprise également à l'adresse : <http://www.cosmovisions.com/Gonthier.htm>.

On ne connaît pas grand-chose de sa famille, sinon qu'elle était d'un niveau modeste⁴. Après de premières années d'études dans sa ville natale, il la quitte, une première fois, à l'âge de 12 ans. Il étudie le grec à Utrecht. Avec l'appui de son mécène, Antoine de la Marck – nous en reparlerons – il va compléter sa formation philosophique et humaniste à Deventer, où fut notoire la promotion du grec⁵, et à Marburg. Il est ensuite appelé à diriger l'école publique de Goslar, situation qui, selon Mielke (1, 4^e al.), l'aurait rendu financièrement à même d'aller perfectionner sa connaissance du grec au *Collegium Trilingue* de Louvain. Vers 1527, il est à Paris, où il enseigne – mais peu de temps – les belles lettres⁶, et entretient des relations avec les plus célèbres des hellénistes, dont Guillaume Budé.

Son appartenance au protestantisme lui valant des ennuis, il quitte Paris en 1538 pour des lieux plus cléments, Metz et Strasbourg entre autres. Strasbourg aussi où il se fit des amis parmi quelques grands noms de la réforme, ce qui lui vaut d'obtenir une chaire de grec, de devenir le médecin personnel du comte palatin Wolfgang von Zweibrücken, et d'être invité par les Autorités à la publication, en 1542, d'un ouvrage sur la manière de rester en bonne santé nonobstant la peste⁷. Cette période post-parisienne de sa vie reste dominée par des préoccupations médicales, dans la pratique comme au plan théorique ou historique⁸.

Il meurt le 4 octobre 1574.

*

C'est en avril 1527 que sort de presse à Paris (Gourmont) l'ouvrage présenté comme suit : *Syntaxis graeca nunc recens, et nata, et aedita, autore Guinterio Ioanne Andernaco*.

⁴ Peut-être pouvons-nous appuyer cette appréciation de Mielke (1, 3^e alinéa) par cette allusion de Gonthier : "ego, qui meus est pudor ingenuus, seu rusticus potius..." (préface de sa *Syntaxis*, f. a 2^v, 12-13).

⁵ Hoven (1979 : 78).

⁶ Cf. *ibidem*, f. a 2^v, 8-12. Sur ses relations avec les hellénistes parisiens, voir Delaruelle (1922 : 137-138, 142, 147).

⁷ *Catalogue B.N.* : col. 212. NBG (1858 : col. 204).

⁸ Mielke (2, al. 7-9). *Catalogue B.N.*, outre col. 212 : 210, 213, 215-218. NBG (1858 : col. 204-206).

Le but de l'auteur était de mettre à la disposition des philhellènes un enseignement professé aux abords de Liège, l'année précédente. Il déclare, en effet, à l'adresse de son dédicataire, Antoine de la Marck⁹, le neveu du prince-évêque : "*cum superiore anno utramque linguam apud Leodium profiterer, clarissime Princeps, hortabatur me Pascasius ille [P]erselius¹⁰...ut nonnihil de constructione graecanici sermonis in φιλελλήνων gratiam conscriberem*" (f. a 2^r).

Nous souhaitons livrer ici quelques réflexions qui permettent, fût-ce très partiellement, de mettre en perspective la place qui revient à l'auteur dans ce qu'on a récemment appelé *l'histoire de l'histoire de la langue grecque*.

1. Les "parties du discours" : à propos de la syntaxe nominale

Le 'dogme' des huit parties du discours, leur hiérarchisation imposant un ordre d'exposé, ainsi que des classements sur des bases inadéquates, ont embarrassé l'approche de la syntaxe¹¹: la principale raison en est que la fonction grammaticale décrite dans cette discipline transcende les catégories et les subdivisions auxquelles devait pourtant se plier la présentation des exposés¹².

Notre syntaxien semblerait à première vue s'inscrire sans réserve dans ce sillage, lui qui déclare : *Habes, optime lector, de octo orationis partibus breviter* (f. i 5^v), en clôture du livre qu'il a ouvert sur ces mots : *Inter omneis orationis partes, nomen principem locum, .i. προεδρίαν, ...occupat* (f. a 4^r).

⁹ Cf. Hoven (1970), repris dans Margolin (1977 : 630 et ss., notice 1774).

¹⁰ Berselius, érudit du monastère liégeois de Saint-Laurent.

¹¹ Cf. les mises au point nuancées de Lallot (1994.1 et 2003) ; de Swiggers-Wouters (2003. 2 : 27 et 35) : "...une étude centrée sur les mots pris isolément ... les auteurs byzantins mêlent dans leur description des réalités très différentes" ; "il y a toutefois une syntaxe 'parcellaire' ... ; en fait, il vaudrait mieux parler de syntaxe *subreptice*, car la syntaxe entre par les interstices d'un édifice essentiellement graphophonétique, morphologique et catégorielle".

¹² Ce n'est pas faire l'apologie des thèses que nous avons soutenues jadis que de renvoyer au corpus d'exemples dont nous avons illustré nos propos : Donnet (1967. 1 et 2. 1972. 1982). Depuis lors sont parues diverses éditions et/ou traductions commentées d'Apollonius Dyscole ; entre autres : Householder (Amsterdam, Benjamins, 1981), Bécares Botas (Madrid, Gredos, 1987), et surtout l'étude très approfondie de Lallot (1997). Cf. aussi Swiggers (1995), et la plupart des contributions réunies dans Swiggers-Wouters (2003, 1).

De même, lorsque, traitant de la construction de l'article, il pointe, dans le même chapitre, des structures propres au *praepositivus articulus*, telles que – pour nous limiter à cet exemple – :

Omnis genitivus cuiuscumque nominis partitionem significans, articulum asciscit, ut τῶν φιλοσόφων, οἱ μὲν ἀκαδημικοὶ, οἱ δὲ περιπατητικοί [...]. Ad haec, qui possessioni additur, ut τὰ τῶν φίλων κοινά (f. c 5^v, 9-14) ;

et d'autres, qui visent le *subiunctivus articulus*, ou pronom relatif, dont il déclare notamment :

frequens est hosce articulos non ad casum, quem sequens verbum postulat, sed praecedens, respondere. Aristopha <Plut., 365> : ὡς πολὺ μεθέστηχ' ὦν πρότερον εἶχε τρόπων [...] ἀπολαύω ἢς ἔχω τύχης..... (f. c 8^v, 3-6).

ou, plus frappant encore, lorsqu'il évoque leur permutation :

postremo licet immutare, si participium, verbi sequentis vice sumas, eadem manente sententia : ἀχ<ι>λλεὺς¹³, ὃς πολλὰ μεμόγησε (sic), Achilles, qui multa laboravit, sic mutat : ἀχ<ι>λλεὺς ὁ πολλὰ μεμογηκῶς ¹⁴ (f. c 8^v, 18-22).

Cependant il sait aussi faire les choix qui s'imposent dans un exposé de syntaxe : ainsi, les μέρη τοῦ λόγου comparaissent dans un ordre (nom, article, pronom, verbe, participe, adverbe, conjonction, préposition) qui permet une meilleure synthétisation dans la formulation de la fonction, notamment quand il aborde en ces termes le sujet du verbe : *omne verbum antecedit 'nominativus'* (f. d 6^v, 21-22), sans distinguer les catégories morphologiques des μέρη τοῦ λόγου.

Mais il y a plus encore. La première règle qu'il énonce est formulée comme suit : *Adjectiva nomina, pronomina, participia, conveniunt cum suis substantivis in genere, numero et casu* (f. a 4^r, 7-10).

Cet énoncé paraît aller de soi et briller par sa banalité. Il n'est pourtant pas dénué d'intérêt si on le replace dans l'histoire des grammaires grecques. Et nous croyons aussi éclairant que pertinent d'esquisser, pour ce faire, une comparaison avec Théodore de Gaza, l'autorité¹⁵ 'grecque' la plus proche dans le temps dont se

¹³ ἀχυλλεὺς.

¹⁴ Inspiré de Hom., *Il.*, 1, 162.

¹⁵ Son *Institutio grammatica* (ed. pr., Venise, 1495) fut souvent rééditée et traduite en latin : Hoven (1979 : 79). D'après Paquier (1900 : 69-70), le rythme serré des rééditions s'explique par le fait que "au début du XVI^e siècle, la grammaire de Théodore de Gaza tend à remplacer toutes les autres et devient, pour une trentaine d'années, la vraie grammaire grecque classique". Pour la bio-bibliographie, voir

réclame à diverses reprises notre syntaxien¹⁶, et que l'on peut considérer comme un intermédiaire entre les byzantins plus anciens et les humanistes¹⁷.

Théodore consacre le livre IV de *l'Institutio grammatica* à la σύνταξις, concept d'une très large compréhension¹⁸, mais qui implique la construction des « huit parties du discours ». Par rapport aux Anciens et aux Byzantins, ce grammairien atteste un net progrès dans la manière d'aborder la syntaxe¹⁹.

Cependant, ce sont encore, dans la syntaxe du nom, des classifications fondées sur la sémantique ou la morphologie, qui forment le cadre des énoncés de la règle d'accord. Il en résulte deux travers : d'une part, une dispersion heurtant la spécificité en vertu de laquelle la syntaxe transcende ces catégories ; d'autre part, un exposé hétérogène dans la mesure où les classes de noms concernent tantôt les éléments qui doivent s'accorder, tantôt les éléments avec lesquels se réalise l'accord. Illustrons brièvement ces deux travers.

Après avoir formulé la règle pour l'ἐπίθετον (f. 122^r, lignes 5 et ss.), classe sémantique équivalant *grosso modo* à l'adjectif de qualité, Théodore la répète pour les partitifs (*ibidem*, 22-23), les adjectifs numériques ordinaux (25-27), les adjectifs de

Geanakoplos (1989), Hoven (1979), et la récente mise au point à l'adresse <http://en.wikipedia.org/wiki/Theodorus_Gaza>. Allusion à sa grammaire dans Hunger (1978 : 17-18).

¹⁶ Nous en sommes avertis dès *l'Introduction* de son travail (f. a 2^v, 2), et il le rappelle en cours d'exposé (cf. f. c 5^r, 9, et f. h 1^r, 6). De plus, le choix d'un certain nombre d'exemples les rapproche ; sans avoir procédé à un relevé exhaustif, nous pouvons, entre autres, aligner : f. a 4^v, 14 / Théod., f. 120^r, 25 // f. b 5^r, 3 *ab imo* et ss. / Théod., f. 126^r, 34 // f. b 6^r, 11 et ss. / Théod., f. 127^r, 15-16 // f. c 1^v, 6-7 / Théod., f. 128^r, 10-11 *ab imo* // f. d 1^v, 5 *ab imo* / Théod., f. 148^r, 9 *ab imo* // f. d 2^r, 7-6 *ab imo* / Théod., f. 149^r, 3-4 // f. d 8^r, 10 / Théod., f. 124^r, 27-28 // f. d 8^r, 15- f. d 8^v, 4 / Théod., f. 124^r, 37 – 125^r, 5 // f. g 3^r, 3- 22 / Théod., f. 141^r, 9 à 20, *passim* // f. g 3^v, 5-9 / Théod., f. 141^r, 23-26 // f. g 6^v, 11 / Théod., f. 156^r, 30 // f. g 8, 1 / Théod., f. 160^r, 12-13 // f. g 8^v, 7-17 / Théod., f. 161^r, 9-18, *passim* // f. h 1^r, 8-9 / Théod., f. 161^r, 24, etc.

¹⁷ Donnet (1977. 1979. 1 et 2).

¹⁸ L'entrée en matière de ce IV^e livre est, à cet égard, révélatrice : “Λοιπὸν δὲ περὶ συντάξεως τῶν τοῦ λόγου μερῶν εἰπεῖν...καὶ τῆς γε τοιαύτης συντάξεως· καὶ τοῦ λόγου ἔνεκα πραγματεύεται, ὁ περὶ ἐκάστου τῶν ὀκτῶ τοῦ λόγου μερῶν σκεπτόμενος, ὡς ἔχει, ἤτοι κλίσεως ἢ σχηματισμοῦ ἢ προσωδίας ἢ ὀρθογραφίας...” (f. 112^r). Et l'auteur d'aborder successivement (f. 112^r-117^r) : la classification des phonèmes et leur agencement dans les mots, dont la constitution de la syllabe ; le pléonasmе ; l'ellipse ; diverses figures ; le barbarisme ; le solécisme, etc. À propos des figures de style et du solécisme, cf. les judicieux constats de Swiggers-Wouters (2003, 2 : 35) : “[la syntaxe] est présente à travers l'approche des figures de construction (comme l'ellipse, l'inversion ou l'hyperbate) et surtout dans les parties consacrées aux ‘vices’ de la construction”.

¹⁹ Donnet (1980 : 39-42).

matière (29-33), les adjectifs marquant la possession ou la provenance (f. 126^r, 10-14), les comparatifs et les superlatifs (18-20). Et nous la retrouvons dans le chapitre *Du Pronom* pour les possessifs²⁰, après que, de façon allusive – parce qu'impliquée dans la syntaxe verbale des cas – mais non moins réelle, la même règle se lise pour le participe²¹.

Par ailleurs, si les applications que nous venons de mentionner portent sur des catégories de noms *qui réalisent un accord*, on trouve aussi, *en conséquence du classement choisi*, des catégories *avec lesquelles se réalise l'accord*. Ainsi, les noms collectifs (f. 125^r, 13-15), les patronymiques (f. 125^r, 1 *ab imo* – 126^r, 1), les diminutifs (f. 127^r, 3-1 *ab imo*). Pour nous limiter à un exemple, lorsque le grammairien déclare :

(τὰ πατρωνυμικά)...σύνταξιν τὴν αὐτὴν τοῖς κυρίοις ἔχει πρὸς τὰ ἐπίθετα, οἷον · Πηλείδης γενναῖος...(f. 125^r, 1 *ab imo*-126^r, 1),

il ne s'agit pas, en réalité, de la construction des patronymiques, mais de la syntaxe de l'épithète.

Revenons maintenant au texte de Gonthier (f. a 4^r)²², que nous reprenons dès le début par souci de clarté :

Ordo primus.

Adjectiva nomina, pronomina, participia, conveniunt cum suis substantivis in genere, numero et casu.

Paradeigmata nominum.

<CAF, Adesp., 650>²³ ἄλλος βίος, ἄλλη δίαίτα

²⁰ ὁμοιογενῶς τε καὶ ὁμοιοπτῶτως καὶ ὁμοιαρίθμῳ τοῖς κυρίοις καὶ προσηγορικοῖς συντάσσονται · ὁ ἐμὸς οἶκος, ἡ ἐμὴ οἰκία, τὸ ἐμὸν οἶκημα, ὁ ἡμέτερος πατήρ, ἡ ἡμέτερα μήτηρ, τὸ ἡμέτερον τέκνον (f. 149^r, 1-4).

²¹ ὁμοιογενῶς καὶ ὁμοιοπτῶτως ὁρῶ σε κρύπτοντα, ἐμοὶ βουλομένῳ ἦν, τοῦ μὲν ἀπέσχοντο ὡς προειδότης (f. 143^r, 7 *ab imo* et ss.).

²² Nous corrigeons les nombreuses fautes, sans le signaler quand elles concernent accents et esprits.

²³ Nous devons des remerciements à nos collègues J. Schumacher (UCL) et C. Macé (KUL) : le premier a identifié les quatre citations autres que celle d'Homère, via le logiciel *Diogenes* 3.1 appliqué à la base de données du *TLG* ; la seconde a bien voulu assurer, à la KUL, la vérification dans *Comitorum Atticorum Fragmenta*, ed. Th. Kock, vol. 3....*Fragmenta incertorum poetarum*. ..Leipzig, Teubner, 1888.

Alia vita, alia vitae ratio.

<CAF, Adesp., 277> Οὐδεὶς δυσώνης χρηστὸν <ὀ>ψονεῖ²⁴ κρέας

Difficilis emptor, haud bona emit obsonia.

Pronominum

Αὐτὴ νῦν ἡ σοφία ζῆ καὶ αὐτὴ νῦν [ἡ] ἀνθεὶ ἡ μουσα²⁵

Ipsa nunc vivit sapientia, et ipsa nunc viget musa.

Homerus. Iliados. I <297>

ἄλλο δέ τοι ἐρέω, σὺ δ' ἐνὶ φρεσὶ βάλλεο σῆσι²⁶

Ast aliud tibi dicam, tu mente tua recondito.

Participiorum

ἀνὴρ ὁ φεύγων καὶ πάλιν μαχήσεται²⁷

Vir fugiens, et denuo pugnabit.

La règle dont nous avons fait état est, certes, illustrée d'exemples pour les trois catégories adjectivales qu'elle évoque (noms, pronoms, participes), mais en aucune façon, il ne s'agit de passer par des classifications inappropriées pour en disperser la formulation. Le syntaxien aurait-il compris que l'énoncé d'une règle concernant un même *rapport grammatical* répugne à un classement des mots fondé sur leur *nature* ou, en d'autres termes, que la problématique de la syntaxe, qui étudie des fonctions, transcende les catégories relevant du mot envisagé en lui-même ? Et faut-il croire que tel serait le sens du regroupement sous l'intitulé : *Ordo primus*. En tout cas, Gonthier marque sur ce point un progrès par rapport à Théodore, qui pourtant, nous l'avons

À moins qu'il ne les ait repris d'autres grammaires, Gonthier a pu lire ce texte et le suivant dans une des sources de l'édition des CAF : par concision, nous nous contentons d'y renvoyer, ainsi qu'aux références du TLG.

²⁴ ἀψονεῖ.

²⁵ Cf., pour l'ensemble du texte : Phrynichus Atticus, *Praep. Soph.*, éd. de J. de Borries, Leipzig, Teubner, 1911, p. 12, lignes 14-15. *Αὐτὴ νῦν ἡ σοφία ζῆ* : repris dans CAF, Adesp., 793 : voir notre remarque, fin de note 22.

²⁶ Donnet (1980 : 39)

²⁷ Ménandre, *Sententiae*, ed. S. Jäkel, Leipzig, Teubner, 1964, p. 36, v. 56. Cf. aussi dans E. Leutsch - F.G. Schneidewin, *Corpus Paroemiogr. Gr.*, Göttingen, 1851 (Hildesheim, Olms, 1958), t. 2, p. 291, 14 et les références fournies en note.

dit, témoigne déjà, par rapport à ses prédécesseurs, d'une meilleure compréhension des exigences propres à la syntaxe.

Progrès également, mais de façon implicite cette fois, dans l'élimination des ambiguïtés liées à la distribution des rubriques chez Théodore. Ce dernier, en effet, pliant leur organisation aux mots envisagés en eux-mêmes, juxtapose à leur propos des considérations visant des réalités syntaxiques entièrement étrangères l'une à l'autre. Par exemple : mêler dans un même énoncé de la syntaxe de l'épithète la règle d'accord et le régime casuel qu'il commande²⁸, mêler dans un même paragraphe relatif aux noms collectifs l'accord du verbe – au singulier ou au pluriel – dont ils sont les 'sujets', et l'accord de l'épithète qui les qualifie²⁹; ou nous dire que, s'il faut, dans "μανθάνουσιν ἄνθρωποι" réaliser l'accord en nombre, celui-ci n'est pas requis s'il y a changement de personne, comme dans "τύπτουσι τὸν ἄνθρωπον" ³⁰; et l'on acte le même travers lorsque le syntaxien souligne qu'il faut dans "οὗτοι οἱ ἄνδρες, τούτους τοὺς ἄνδρας", réaliser l'accord du pronom en genre, alors qu'il n'en est pas question s'il y a passage d'une personne à une autre, comme dans : "τούτους γυνῆ ὕβρισεν" ³¹.

Gonthier évite ces faux pas en structurant ses exposés sur base de la *relation* qu'entretiennent les éléments de la phrase ; il renonce aux classements inadéquats qui relèvent de la *grammaire du mot*, du classement catégoriel des mots sur base de leur nature ; il se focalise plus logiquement sur les *fonctions susceptibles d'être exercées par plusieurs catégories différentes*.

Rappelons que, lorsqu'il déclare : "*omne verbum antecedit nominativus*", il transcende les catégories *morphologiques* que sont le nom, le pronom, l'article au sens du relatif, le participe substantivé. Et lorsqu'il expose la syntaxe du complément du nom, il nous livre une véritable syntaxe des cas (f. b1^r - c 1^v), sans parasiter son exposé par des considérations n'ayant rien à voir avec cette problématique.

²⁸ f. 122^r, 4-8.

²⁹ f. 124^r, 26-125^r, 15.

³⁰ f. 118^r, 15-19.

³¹ f. 118^r, 10-8 *ab imo*.

On peut donc le créditer d'une bonne démarche dans l'approche de la syntaxe nominale. Mais, pour le situer adéquatement dans l'histoire des grammaires, il ne suffit pas d'en prendre acte. Il importe de scruter les motivations qui ont dû le guider.

De ce point de vue, nous le trouvons animé d'un réel souci de se faire bien comprendre. Cette préoccupation ressort, par exemple, de ses constantes comparaisons : si celles-ci ne portent qu'occasionnellement sur les langues 'modernes' proches de ses auditeurs³², c'est, par contre, sans arrêt qu'il invoque côte à côte le grec et le latin³³. Cette attitude n'est certes pas rarissime, et un grammairien latin l'a particulièrement illustrée, au point de l'ériger presque en méthode. Et ici se profile l'ombre d'un modèle : nous avons bien sûr nommé Priscien. Priscien, que Gonthier mentionne à maintes reprises. Sans avoir procédé à un relevé systématique, nous notons qu'il s'y réfère notamment à propos de l'accord, au neutre, de l'adjectif avec un substantif masculin ou féminin (f. a 5^r, 2-11) ; à propos – nous l'avons dit déjà – de la distinction entre l'article et le relatif (f. a 5^v, 7-11) ; pour justifier certaines substitutions dans les degrés de comparaison (f. b 6^v, 21 – 7^r, 13) ; pour la distinction entre le pronom réfléchi et le non-réfléchi (f. d 1^v, 4-11) ; pour les ajouts terminaux de sens épideictique (f. d 5^r, 3-6), etc.

Comparer pour bien se faire comprendre, mais également poursuivre le même objectif en sachant simplifier.

À cet égard, une justification qu'il donne de sa concision en un autre domaine a retenu notre attention.

Traitant, en syntaxe des cas, des régimes du verbe, il déclare à propos de constructions particulières avec l'accusatif (f. 6^r, 15 et ss) :

³² Cf. f. c 2^v, 2^e alinéa : "In peregrinis idiomatibus, uti Gallico seu Germanico, invenire licet quippiam...".

³³ Outre que cette comparaison s'exerce spontanément, elle est souvent signalée par des mentions explicites, telles que "*Latini, apud Latinos, latine, lingua latina, utramque linguam, nostra lingua, romanae linguae scriptoribus, apud Latinorum grammaticos ...*" : une bonne vingtaine d'occurrences dans les ff. a-d, auxquels s'est limité notre inventaire.

Huiusmodi sexcenta exempla in authoribus invenies, quae ad hunc canonem pertinent. Apollonius³⁴, caeterique non ignobiles grammatici, mira curiositate verba diviserunt, alia aliis nominibus appellantes. *Nos maluimus summatim comprehendere omnia, quo minori negotio assequantur pueri.*

Il nous paraît plausible que, dans d'autres matières également, même s'il n'en donne pas explicitement la justification, Gonthier soit animé du même souci : il évite les méandres d'exposés trop complexes et il démêle par souci de clarté.

Et c'est à force de vouloir « démêler » qu'il en arrive, peut-être inconsciemment, à une approche plus adéquate de la problématique de la syntaxe.

Nous inclinons donc à penser que, dans le cheminement qui a conduit Gonthier à un meilleur discernement de quelques pans de la syntaxe nominale, interviennent aussi des motivations d'ordre pédagogique.

2. Remarques sur la syntaxe verbale

2.1. Premier contact

Reprenons notre lecture au chapitre *Du Verbe*.

Ce qui frappe d'emblée, c'est que, mises à part de timides exceptions dont nous allons parler, la syntaxe du verbe se limite pratiquement à la syntaxe des cas, cette dernière fût-elle envisagée sous de multiples aspects. Sans nous perdre dans les détails, opérons un bref survol de la succession des matières. Tout d'abord le nominatif marquant le sujet du verbe ; une fois la règle énoncée dans sa simplicité, elle est l'objet de divers approfondissements³⁵, parmi lesquels on relève : l'insistance que confère, avec la première et la deuxième personnes, la présence des pronoms personnels ; l'accord avec plusieurs sujets, de personnes différentes ; l'accord avec les noms collectifs ; l'atticisme que constitue le maintien du verbe au singulier après un neutre pluriel. Ensuite, après avoir évoqué le glissement du nominatif vers des cas obliques après des verbes impersonnels, le

³⁴ Il nous paraît viser le *Περί συντάξεως*, 3, §§ 159 et ss.

³⁵ f. d 6^v - e 1^v.

syntaxien présente les constructions aux cas obliques sur base d'un classement des verbes par famille sémantique³⁶. Puis les différents modes sont passés en revue, mais à l'exception des constructions à l'infinitif, objet de divers raffinements³⁷, la démarche est assez restrictive : de l'indicatif, il est dit qu'il est précédé du nominatif, l'impératif l'étant du vocatif³⁸ : c'est donc toujours le cas qui est pris en visière. Quant à l'optatif et au subjonctif, les énoncés accusent tout d'abord une « inversion des valeurs » au profit des adverbes et autres « petits mots » qui accompagnent, mais ils sont surtout très restrictifs. Voici d'ailleurs ce que nous en lisons³⁹ :

Optativus, adverbis quae votum significant, adiunguntur amplioris demonstrationis gratia. εἴθ' ἔχοιμι χρήματα . i. utinam haberem pecunias. Theocritus in idyllio γ < ± 12-13 > εἴθε γενοίμην, ἀβομβεῦσα μέλισσα, καὶ ἐς τέον ἄντρον ἰκοίμην· id est : utinam essem, Apes, et in tuum antrum cum rumore venirem.

Subiunctivus. Et hic modus habet proprias dictiunculas, quibus apponitur, ut ἐὰν διδάσκῃς, μανθάνω, i. si doceas, disco. Demosthenes <2^e Ol., 20 > : ἂν οἱ τε θεοὶ θέλωσι, καὶ ὑμεῖς βούλησθε. i. Si et deorum voluntas sit, et vos volueritis. Alibi <3^e Ol., 6 > : ἴνα μὴ πάθητε. i. ut non patiamini.

Sans nous attarder aux traductions contestables des verbes à l'optatif, nous actons que seule est envisagée, pour ce mode, l'expression du souhait. Un parallélisme est, d'autre part, établi avec le subjonctif sur le point suivant : de même que l'optatif le peut avec εἴθε, le subjonctif se voit adjoindre aussi “des petits mots qui lui sont propres”, en l'occurrence, ἐὰν et ἂν. Rien n'est dit sur autres valeurs, pourtant typiques, que ces modes recouvrent. En tout état de cause, c'est dans un chapitre autre que celui *Du verbe* que nous trouverons un complément de syntaxe verbale : passons donc maintenant au chapitre *Des Conjonctions*.

³⁶ f. e 2^r – g 1^v.

³⁷ f. g 2^r – 4^v.

³⁸ f. g 1^v – 2^r.

³⁹ f. g 2^{r-v}.

2.2. Les valeurs modales liées à ἔάν et à ἄν

2.2.1. Rappel d'ordre historique

Il est conforme à la tradition d'envisager ἄν et κε, même sans intégration à εἰ (ou sans que ἄν ne corresponde à ἔάν), dans le chapitre *Des Conjonctions*. Denys le Thrace, dans sa τέχνη γραμματική, les range notamment⁴⁰ parmi les conjonctions explétives (παροπληρωματικοί), dont la raison d'être serait d'ordre métrique et esthétique : théorie dont Y. Duhoux (1997. 2000) a démontré la vulnérabilité, voire l'absence de fondement, en procédant à des statistiques convaincantes.

Les grammairiens anciens ont fait du chemin après Denys le Thrace, qui, ne traitant pas de syntaxe, ne s'est guère préoccupé des constructions et des valeurs modales liées à la particule ἄν. Apollonius a promu la notion de δυνατικός, concept couvrant tant la possibilité que la destruction de la réalisation⁴¹ ; et, en fin de parcours, Théodore de Gaza, en forgeant le néologisme ἀοριστολογικός par opposition à δυνατικός, a ouvert la voie à une meilleure distinction entre l'éventuel⁴², qu'il lie au subjonctif, et le potentiel, qu'il solidarise avec l'optatif ou l'indicatif⁴³. Le succès de sa grammaire allait, dès la Renaissance, diffuser cette distinction dans divers manuels et traités⁴⁴.

⁴⁰ Dans certains manuscrits, elles figurent également parmi les copulatives ; pour le détail : Donnet (1972, 2 : 7- 8).

⁴¹ Pour un examen, aussi pénétrant que nuancé, de la théorie d'Apollonius : Lallot (1997 : notes 49 et 53, p. 167-169).

⁴² Soulignons, au passage, que ces parallélismes établis par Apollonius (3, § 140) : ἔάν μάθω / εἰ ἀνύσαιμι τὸ μαθεῖν ; ἐάν δράσω / εἰ ἀνύσαιμι τὸ δραμεῖν trahissent l'absence de distinction *potentiell'éventuel*.

⁴³ Théodore n'exclut pas l'indicatif futur, mais en déclare rare l'application. Il donne également un exemple d'optatif futur. Citons ce passage significatif : “ὁ δὲ ἄν καὶ ὑποτάσσει, ἀοριστολογικὸς ὢν · ὅσα ἄν λέγῃς, ὅσα ἄν εἴπῃς. Δυνατικὸς δὲ[...] πρὸς εὐκτικὸν · οὐκ ἄν λέγοις, οὐκ ἄν φαίῃς, οὐκ ἄν λέξοις [...] καὶ πρὸς ὀριστικὸν· οὐκ ἄν ἐρεῖς, ἀλλὰ σπανίως τοῦτό γε· κατὰ δὲ παρήκοντος πρὸς ὀριστικὸν· οὐκ ἄν εἴπῃς, ἢ ἔλεγεσ” (f. 163^r).

⁴⁴ Ainsi, entre autres, Budé, (452) : “ὁ δὲ ἄν ἀοριστολογικὸς plerumque cum subjunctivo construitur...” ; Varennius (160-161) : “ ἄν construitur Graecis et δυνατικῶς, hoc est ut denotet potentiam, et ἀοριστολογικῶς, hoc est infinite” . Devarius (44) : “ ἄν particulae vim δυνατικὴν et ἀοριστολογικὴν, id est potentialem et indefinitae orationis effectricem ”. Guarino di Favera, dans son Λεξικόν (Rome, 1523) reprend telle quelle la notice de Théodore de Gaza (sub : ἄν).

Tel est, résumé bien sûr à très larges traits, ce qu'il convient de rappeler⁴⁵ pour bien cerner Gonthier dans l'histoire des doctrines.

Et pour établir un premier constat, lisons d'abord ce qui concerne ἄν et κε(v), parmi les listes de conjonctions qu'aligne notre syntaxien :

aliae παραπληρωματικοὶ id est repletivae, ut δὴ, iam, ῥα, nempe, θήν, quidem, νυ, certe, ποῦ, τοί, ἄν, οὖν, περ, πῶ, μήν, δητα, γε, quidem [...]. Apud poetas frequentes sunt ; in oratione, oratores non ita utuntur ⁴⁶.

Et quelques lignes plus loin, présentant une autre série :

Aliae δυνακτικοὶ i. potestatis ἄν, κε, κεν, [...]: τί γὰρ ἄν γένοιτο. i. *quid enim fieri possit* ? Miram habent commoditatem haec potentiales particulae, ἄν apud oratores, κε & κεν apud poetas, quamquam etiam ἄν hii usurpant sed interim πληρωματικῶς.

Homerus : <Il., 1, 218 > ὅσκει θεοῖς ἐπιπειθήται, μάλα τ' ἔκλυον αὐτοῦ, i. *qui diis obtemperaverit, eum quoque exaudiunt*.

< Il., 1, 205 > ἦς ὑπεροπλήσιν τάχ' ἄν ποτε θυμὸν ὀλέσση, *superbia tua animam aliquando forsam perdidideris*.

Expletive :

< Il., 1, 184 > ἐγὼ δέ κ' ἄγω Βρισηίδα

i. *at ego abducam utique Briseidem*.

Gonthier attache donc, à ἄν et κε(v) la qualification d'*explétives*. Cette désignation est, dans le premier passage, décernée à ἄν sans réserve ni ambiguïté ; elle pourrait ne concerner que l'usage en poésie, sur base du second texte qui, pour n'être pas des plus clairs, ne laisse cependant subsister aucun doute sur la qualification πληρωματικῶς. On constate aussi qu'est ignorée la distinction promue par Théodore, puisque sont rangés sous l'unique bannière du *potentiel* cette valeur modale et l'éventuel.

Et la distinction valorisée par Théodore n'apparaît pas davantage lorsque, à la fin du chapitre *Des Conjonctions* (f. h 5 r), il revient sur εἰ et ἐάν en tant que copulatives :

Ei et ἐάν συναπτικοὶ non longe dissimilem syntaxin accipiunt. Ei non solum indicativo sed etiam optativo & maxim^e⁴⁷ apud atticos, & subiunctivo sofiatur. Homerus Iliados a <136-137> :

ἄρσαντες κατὰ θυμὸν, ὅπως ἀντάξιον ἔσται

Ei δέ κε μὴ δώωσιν...

⁴⁵ Cf. Donnet (1972. 2), dont nous recontextualisons certaines données.

⁴⁶ f. h 2 r, 4 et ss.

⁴⁷ maximo.

Bien que le nom de Priscien ne soit pas mentionné, nous reconnaissons sa trace dans ce dernier passage. On lit, en effet, chez lui (18, § 81) :

'si'...id est pro ἐάν Graeca coniunctione posita [...] cum vero εἰ coniunctionem graecam significat, quae apud illos συναπτικός nominatur [...] non solum indicativo sed etiam optativo et maxime apud Atticos, et subiunctivo sotiatur, ut Homerus <Il. 1, 136-137> :
 ἄρσαντες κατὰ θυμὸν, ὅπως ἀντάξιον ἔσται
 Εἰ δέ κε μὴ δώωσιν...

Et ceci nous conduit à cerner de plus près son influence dans l'exposé de plus de quatre pages⁴⁸ qui précède, que Gonthier intitule "*quaedam de ἄρα, ἄν, εἰ & ἐάν*", et qu'il ouvre en soulignant la portée d'ordre esthétique de ἄρα et de ἄν : "*ἄν et ἄρα magnam in oratione venustatem habent*". Cependant c'est moins l'énoncé de cette opinion contestable remontant à Denys le Thrace, qui intrigue, que la présence de ἄρα en compagnie de ἄν.

2.2.2. Priscien et les illustrations de la particule ἄν par Gonthier

2.2.2.1. Première approche

Avant toutefois d'en traiter, confirmons l'influence de Priscien dans les illustrations que Gonthier donne de la particule ἄν comme telle. Une première catégorie est faite de traductions du latin réalisées par Priscien ; une seconde catégorie est constituée des textes grecs authentiques. De part et d'autre, le parallélisme est concluant.

Voici donc tout d'abord des traductions en grec effectuées par Priscien :

<p>Gonthier, f. h 3^v, 2 <i>ab imo</i> Ταῦτα ποιεῖν οὐκ ἄν τολμήσεις, id est : Haec facere non audeas, id est : prorsus non audes.</p> <p>f. h 4^r, 9-12</p>	<p>Priscien, 18 § 110-111 Cicero ... <Verr., II, 1, 59 (154)> : Quam tu viam tensorum atque pompae eiusmodi exegisti, ut ipse illa ire <u>non audeas</u>, οὐκ ἄν τολμήσεις, id est : <u>prorsus non audes</u>.</p> <p>§ 106 Virgilius [...] idem in eodem <Georg., II, 338 > :</p>
--	--

⁴⁸ f. h 2^v – 4^v.

<p>πιστεύομαι ἄν τοῦτον τρόπον τὸ πρᾶγμα ἔχειν, id est : crediderim hunc in modum rem se habere.</p> <p>Idem per praeteriti participium, substantivo verbo addito, ut πεπιστευκῶς εἶην ἄν.</p>	<p>...crediderim, πιστεύομαι ἄν...</p> <p>Horatius <Odes, II, 13, 5-6> Illum et + patris crediderim sui Fregisse cervicem. Confirmative, πεπιστευκῶς εἶην ἄν, dixit.</p>
--	--

Et voici des textes grecs originaux, dont les variantes ne contrarient pas la thèse de l'emprunt mais nous renvoient aux aléas de la tradition de Priscien :

<p>Gonthier, f. h 3^v, 13-17 Plato...idem in Alcibiade <Plat., Alc., I, 104 B >: πρὸς πατρός σοί φίλους καὶ γνωρίμους πλείστους εἶναι, καὶ βελτίστους, οἵτινες, ἄν τις χρεῖα ἦ, λειτουργοῖεν ἄν σοί, i. Ex patre tibi amicos et agnatos plurimos esse, et optimos, qui si quid opus sit, administrent.</p> <p>17-18 In eodem <ibidem, 105 A> : εἴ τις σοί ἄν λέγοι θέος, i. si quis tibi dicat deus.</p> <p>20-21 In eodem libro <ibidem, 105 E> : νῦν γὰρ ἄν μου ἀκούσῃς, i. Nunc enim me audias.</p>	<p>Priscien, 18 § 122 Platon in Alcibiade priore <Plat., Alc., 104 B > : πρὸς πατρός τέ σοί φίλους καὶ συγγενεῖς πλείστους εἶναι, καὶ ἀρίστους, οἳ, εἴ τι δέοι, ὑπηρετοῖεν ἄν σοί, Quod nos, sicut supra ostendimus, per subiunctios proferentes, non egemus ἄν graeca coniunctione, ut '<u>ex patre tibi amicos et cognatos plurimos esse et optimos, qui si quid opus sit, ministrent tibi</u>'. § 124 In eodem <ibidem, 105 A> : εἴ τις σοί εἴποι θεῶν..., per inductionem optativo est usus : 'si quis tibi dicat deus'. § 123 In eodem <ibidem, 105 E> : νῦν δὲ ἐφῆκε · νῦν γὰρ ἄν μου ἀκούσῃς, Nunc enim me audias.</p>
--	---

2.2.2.2. Priscien et l'équivalence de ἄν et de ἄρα selon Gonthier

Venons-en à l'affirmation, par Gonthier, de la quasi équivalence de ἄν et de ἄρα, à cette réserve près que ἄρα marque plus fréquemment le doute :

Eadem fere quae de ἄν posuimus, ἄρα recipit, nisi quod dubitationem crebrius notat⁴⁹.

Priscien suggère également cette équivalence quand il déclare à propos des syntagmes des conditionnelles :

⁴⁹ f. h 4^r, 2-1 *ab imo*.

Nostri quoque frequentissime Atticos imitantur et subiunctivos sive optativos – nam eaedem sunt voces – non solum cum supra dictis coniunctionibus, sed etiam sine his ponunt, quando confirmative vel dubitative quid proferunt, *in quo Graeci ἄν vel ἄρα solent adicere* (18, § 82)⁵⁰, et quand il l'illustre dans les traductions qu'il donne d'auteurs latins. Des très nombreux exemples à puiser en 18, §§ 82 à 121, limitons-nous à citer ces passages des *Verrines* et des *Catilinaires* (§§ 110, 88) :

Cicero *de praetura urbana* <II, I, 56 (148)> Quasi quicquam ...tolleretur ac ... constitueretur : “ἐπαίροιο ἄν ” καὶ “κατατάττοιο ἄρα”.

...similiter in eodem <II, I, 57 (149)> cum instaret Habonius, in me causam conferebat, quod eum codicem obsignassem, “ἐσφράγισα ἄν”, ἦτοι “ἐσφραγικῶς εἶην ἄρα ”.

<*in Cat.*, I, 12 (30)> Nunc intellego...neminem tam stultum fore qui non videat : “ (...) ὅς οὐκ ἄν εἰδῆ”, ἢ “οὐκ ἄρα εἰδεῖη” [...] idem in II < 7 (14)> : et erunt qui illum [...] existimari velint “ βούλοιντο ἄρα”.

La lecture de Priscien, il est vrai, donne parfois l'impression d'une contradiction entre, d'une part, l'affirmation de l'équivalence, et d'autre part, le raffinement de nuances qui peuvent, dans certains cas, différencier l'usage de ces deux particules⁵¹ ; de plus, il est notoire que, dans ce cadre, Priscien se livre à une discussion approfondie. Nous y arrêter déborderait largement nos objectifs, car Gonthier fait, quant à lui, l'impasse sur les complexes considérations théoriques du grammairien latin. Notre objectif se limite d'ailleurs, dans cette rubrique, à soutenir la thèse de l'emprunt, que nous pouvons formuler comme suit : *sur onze exemples d'emploi de ἄρα présentés comme équivalents de ἄν*, ainsi qu'il découle de cette déclaration liminaire⁵² :

ἄν & ἄρα magnam in oratione venustatem habent, nunc affirmative, nunc dubitative prolatae. Iunguntur autem modis, indicativo, optativo, subiunctivo,

⁵⁰ Cette équivalence est également posée implicitement lorsqu'il déclare (§ 100) : “ecce more Romano sine ἄν vel ἄρα hoc totum protulit”.

⁵¹ Ainsi, entre autres, au § 91 : “iste igitur modus, id est subiunctivus, ut breviter vim eius colligam, apud Latinos est quando *dubitationem*, est quando *comprobationem*, est quando *possibilitatem* significat...” : les deux premières nuances sont illustrées avec ἄρα (Virg., in III *Aeneidis* < 39> eloquar [...] εἴπομι ἄρα. < IV, 18-19 > ; si [...] fuisset, ἐγγένοι ἄρα), la troisième l'étant avec ἄν (Virg., *Aen.* < IV, 24> optem, εὐχοίμην ἄν). ἄν dont le lien avec l'expression de la *possibilité* est confirmé au § 95 : “ἄν quoque graeca coniunctio quotiens apud Graecos ponitur possibilitatem significans...”. Voir également le commentaire d'exemples tirés de Cicéron et de Virgile au § 92.

⁵² f. h 2^v, 17-20.

neuf sont des traductions de textes latins effectuées par Priscien, ce que Gonthier passe sous silence.

Voici donc ces textes empruntés moyennant, le cas échéant, de modestes variantes qui ne masquent pas la source :

ἄρα avec d'autres modes que l'optatif

<p>Gonthier, f. h 4^v, 1-6 ὥσπερ ἦν ἄρα διαγραφεῖς αὐτῶ ὁ λογισμὸς τοῦ πολέμου, Quemadmodum esset ei belli ratio descripta. Affirmative dictum.</p> <p>Λέξω ἢ ἄρα σιωπήσω; id est: eloquar an sileam? Dubitative hic.</p> <p>Τί ἂν ποιήσῃ ἐκείνῳ ὅς ἄρα δέδωκε ζημίαν ἢ κακόν; Quid facies illi qui dederit damnum aut malum?</p>	<p>Priscien, 18, §§ 94-95 § 94. <Cic., <i>Cat.</i>, II, 6 (13)> Quemadmodum esset ei totius belli ratio descripta. ἦν ἄρα διαγραφεῖς ὁ λογισμὸς, omnia affirmative dixit.</p> <p><Virg., <i>En.</i>, III, 39> eloquar an sileam? ἢ ἄρα σιωπήσω; dubitative posuit.</p> <p>§ 95. <Ter., <i>Andr.</i>, I, 1 (142-143) > Nam, si illum obiurges, vitae qui auxilium tulit, Quid facias illi qui dederit damnum aut malum? Τί ἂν ποιῆς, ἐκείνῳ ὅς ἄρα δεδωκώς ἢ (δέδωκε)⁵³ ζημίαν ἢ κακόν;</p>
---	---

ἄρα avec l'optatif

<p>Gonthier, f. h 4^v, 11-16 Τί ἄρα πράττοι; quid ageret? dubitanter prolatum.</p> <p>Τί βουλοίμην ἄρα; id est: quid velim?</p> <p>Οὐκ οἶδα τί ἄρα γένοιτο, id est: haud scio quid fiat.</p> <p>Πάντα εἰρήκοι ἄρα, omnia dixisset.</p> <p>Μισήσοι ἄρα,</p>	<p>Priscien, 18 § 108. <Cic., <i>Verr.</i>, II, 1, 54 (141)> quid ageret? dubitanter dixit, Τί ἄρα πράξου;</p> <p>§ 107. <Ter., <i>Andr.</i>, I, 1 (49-50) > consilium meum Cognosces et quid facere in hac re te velim, Καὶ τί ποιεῖν ἐν τούτῳ τῶ πράγματι σε ἄρα βουλοίμην;</p> <p><Ter., <i>Phorm.</i>, I, 2 (122) > quid fit denique? Quid fiat? τί ἄρα γένοιτο.</p> <p>§ 111. <Cic., <i>Verr.</i>, II, 1, 60 (155) >... dixisset, εἰρήκοι ἄρα,</p> <p>§ 94 <Hor., <i>Odes</i>, I, 8, 3-4 > cur apricum oderit...</p>
--	---

⁵³ δέδωκε, que donne Gonthier, figure dans certains manuscrits de Priscien.

id est : oderit. ἀκολουθεῖν ἐθελήσοι ἄρα, id est : sequi voluerit.	Oderit, μισήσοι ἄρα. § 115. <Cic., Verr., II, 1, 43 (111)> ...sequi vellet, θελήσοι ἄρα.
--	--

2.3. Gonthier confronté à quelques autres humanistes

Pour pouvoir, en fin de compte, porter un jugement sur Gonthier, il n'est pas inutile de comparer ses points de vue à ceux d'autres théoriciens proches de lui dans le temps. Nous avons déjà regretté qu'il ne fasse pas écho à la distinction de Théodore de Gaza entre l'éventuel et le potentiel. Revenons maintenant sur les deux principaux sujets qui nous ont retenu : la classification de ἄν parmi les explétives, d'une part ; l'équivalence de ἄν et de ἄρα, d'autre part.

2.3.1. Le classement de ἄν, κε, parmi les explétives (παραπληρωματικοί).

Varennius consacre plus de vingt pages⁵⁴ à aligner des listes de conjonctions. Il évoque, à plusieurs reprises, le caractère explétif de certaines d'entre elles, propos qui, via de nombreux intermédiaires, nous renvoient aux conceptions de Denys le Thrace dont nous avons fait état⁵⁵. Par exemple⁵⁶ :

Μέντοι : Interdum ornatus causa magis quam significationis ponitur, vel explendae orationis gratia.

Est etiam nonnumquam in oratione ociosum, quemadmodum δὴ & γέ & ποί & μήν & αὖ.

τοι : ornatus tantum gratia et explementi orationis.

τοῖνυν : est etiam nonnumquam expletivum.

Nulle part, il n'est question, sous ces qualifications, de ἄν ni de κε, dont les valeurs sont étudiées dans d'autres rubriques⁵⁷. Il n'en est pas davantage question lorsque Varennius revient, en fin de chapitre, sur la catégorie des explétives figurant notamment dans des locutions⁵⁸.

⁵⁴ p. 147-168.

⁵⁵ Cf. *supra*, p. 14.

⁵⁶ Voir successivement p. 148-149, 159, 160.

⁵⁷ Cf. p. 161-165.

⁵⁸ p. 166.

Quant à Devarius, il tient pour *arbitraire, absurde* et *dévalorisante* cette qualification de la valeur de ἄν. Il déclare, en effet⁵⁹ :

ἄν particulae vim δυνητικὴν et ἀοριστολογικὴν, id est potentialem et indefinitae orationis effectricem, tametsi omnes fere grammatici agnoscunt, tamen velut earum facultatum immemores, particulam hanc in eo quod ipsi constituunt expletivarum & supervacaneorum particularum genere collocant [...] In qua re quid absurdius accidere potest quam ut quibus vim aliquam et significationem tribuunt, eas non a potiori facultate sed a deteriori denominent...

2.3.2. L'équivalence de ἄν et de ἄρα

S'il est vrai que Devarius⁶⁰ reconnaît à ἄρα, entre autres valeurs, celle de l' "ἀοριστολογικός", *indéfinie*, qu'en d'autres occasions, il attribue à ἄν :

Caput III, *De ἄν particula...* :

ἄν particulae vim δυνητικὴν et ἀοριστολογικὴν, id est potentialem et indefinitae orationis effectricem ...

Caput IV, *De particulis ἄρα & aliis quibusdam.*

(ἄρα) Quamvis ἀοριστολογικῶς vel βεβαιωτικῶς accipi videatur, tamen ad sensum συλλογιστικὸν redigi potest...

en aucune façon, il ne tombe dans le piège de la confusion aboutissant à tenir pour équivalents ἄν et ἄρα.

Et il s'en garde bien également lorsqu'il souligne la valeur de "στοχαστικός *conjecturale*"⁶¹, qui s'attache à ἄρα : à cet égard, il rapproche la particule, de ποτε, de που, et même, en donnant un exemple qui cumule ἄν et ἄρα (ἐὰν ἄρα οἷός τε ᾧ, *si forte potero*), il exclut implicitement leur équivalence :

Sic apud Aristophanem in *Pluto* <775> οἷος ἄρ' ἀνθρώποις ξυνὼν ἐλάνθανον ; ac si dixisset οἷος ποτέ. Additum etiam conditionibus dubitativis auget τὸν στοχασμὸν, ut που particula, ἐὰν ἄρα οἷός τε ᾧ si forte potero; εἰ μὴ ἄρα, nisi forte; εἴ τις ἄρα ἀνάξιός ἐστιν, apud Demosthenem <C. *Lept.*, 138>, si quis fortasse indignus est. Per se etiam στοχαστικῶς accipitur...

⁵⁹ p. 44. S'il semble, dans la suite de l'exposé, faire quelques concessions au caractère explétif en déclarant : "nonnumquam tamen apud auctores et praesertim poetas, ornatus sive metri gratia sua nudatae significatione accipiuntur", il s'emploie surtout à contester le bien-fondé de la catégorie des "παραπληρωματικὰς coniunctiones".

⁶⁰ Voir p. 44, et p. 69, 6-7.

⁶¹ p. 69, 2 *ab imo* – 70, 6.

On peut faire les mêmes constats pour Budé⁶² qui déclare : “ἄρα ponitur ἀντὶ τοῦ πού”, et cite comme exemples : “ἂν ἄρα δύνωνται, ἂν ἄρα ταῦτα λέγωσιν”.

Varennius cependant, sans être aussi explicite que Gonthier sur l'équivalence des deux particules, illustre l'emploi de ἄρα par des exemples trahissant la même erreur, et qu'il semble aussi avoir puisés chez Priscien :

<p>Varennius, p. 155</p> <p>ἄρα aliis dictionibus constructa significat dubitationem, οὐκ οἶδα ὅ τι λέγοι ἄρα, non novi quid diceret; ἐγγένοι ἄρα, fuisset; διατεθήκει ἄρα, constituisset; οὕτως ἄρα φεύγοις, sic fugias ; ὥς δέδουκα ὅποι ἄρα ἐπιβαίνοις, quam timeo quorsum evadas</p>	<p>Priscien, 18, 93-95 : sur quelque 25 lignes, nous lisons, dans l'ordre, ces exemples :</p> <p>§ 93. <Virg., <i>En.</i>, VI, 162> diceret, λέγοι ἄρα. - § 94 <Cic., <i>Cat.</i>, II, 6, (13)> fuisset, ἐγγένοι ἄρα; <ib.(13)> constituisset, διατετυπώκει ἄρα. - § 95 <Ter., <i>Phorm.</i>, V, 2 (768) > ita fugias, οὕτως ἄρα φύγης; <Ter., <i>Andr.</i>, I, 1 (127)> quam timeo quorsum evadas, ποῖ ἄρα ἀποβῆς.</p>
--	---

*

À l'heure de fermer ces pages, il est grand temps de souligner que, dans l'enseignement du grec en Occident, le principal mérite de la *Syntaxis graeca* de Gonthier est celui d'exister : un manuel *autonome* axé sur cette matière procède encore d'une initiative peu commune.

Soulignons également qu'il reste du pain sur la planche. Ainsi, il serait utile de dresser l'inventaire des nombreuses citations et de l'interpréter : on y trouve de nombreux classiques, mais rien, semble-t-il, des textes médicaux auxquels Gonthier allait consacrer toute sa vie. Donnée pouvant contribuer à dessiner la courbe de sa carrière.

Notre survol ne reflète, bien sûr, qu'une lecture partielle ; mais celle-ci n'est pas, pour autant, partielle. Car les impressions que nous avons livrées s'appliquent au-delà de la sélection que nous nous sommes imposée.

Ces impressions, résumons-les comme suit : alors que, dans la *Syntaxe nominale*, Gonthier nous paraît effectuer un pas en avant, c'est plutôt un pas en arrière que traduit la *Syntaxe verbale*.

⁶² p. 432, 19 et ss.

En avant... en arrière... Oserions-nous conclure : Gonthier d'Andernach ou... d'Echternach ?

*

Abréviations bibliographiques

BUDÉ = Guillaume Budé, *Commentarii linguae graecae* (Paris, 1520) ; éd. cit.: Venise, 1530 (conformité vérifiée) (rééd. anast., Farnborough-Hants : Gregg. 1966 et 1969, sur base de Bâle, 1557).

Catalogue B.N. = *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque Nationale de Paris*, t. 225, col. 210-219 (Paris : Imprimerie nationale).

DELARUELLE, Louis. 1922. "L'étude du grec à Paris de 1514 à 1530". *Revue du XVIe siècle* IX. 51-62 et 132-149.

DEVARIUS = Mathieu Devarius, *De graecae linguae particulis liber* (1558) ; éd. cit. : Nuremberg, 1718 (conformité vérifiée).

DONNET, Daniel. 1967. 1. "La place de la syntaxe dans les traités de grammaire grecque, des origines au 12^e s.". *L'Antiquité classique* 36. 22-48.

– 1967. 2. *Le traité Περὶ συντάξεως λόγων de Grégoire de Corinthe. Étude la tradition manuscrite, édition, traduction et commentaire. (Études de philologie...publiées par l'Institut Historique belge de Rome, tome 10). Bruxelles-Rome : I.H.B.R.*

– 1972. 1. "Michel le Syncelle. Un aspect de la science linguistique chez les Byzantins". *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* 1. 587-596.

– 1972. 2. "La particule ἄν dans l'histoire des doctrines grammaticales". (*Recherches de Philologie et de Linguistique. 3^e série. Travaux de la Faculté de Philosophie et Lettres*). 7-38. Louvain : Bibliothèque de l'Université.

– 1977. "L'humaniste malinois Varennius et la tradition grammaticale byzantine". *Revue belge de Philologie et d'Histoire* 55. 93-105

– 1979. 1. "Théodore de Gaza, *Introduction à la grammaire, livre IV* : A la recherche des sources byzantines". *Byzantion* 44. 133-155.

– 1979. 2. "Théodore de Gaza et Apollonius Dyscole : sur un problème de sources". *L'Antiquité classique* 48. 619-629.

– 1980. "La syntaxe chez Théodore de Gaza : introduction à une lecture critique du livre IV de *l'Institutio grammatica*". *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* 6, 3-4. 31-47.

– 1982. *Le traité 'De la construction de la phrase' de Michel le Syncelle. Histoire du texte, édition, traduction et commentaire. (Études de philologie...publiées par l'Institut Historique belge de Rome, tome 22]. Bruxelles-Rome : I.H.B.R.*

DUHOUX, Yves. 1997. "Quelques idées reçues, et néanmoins fausses, sur les particules grecques". *L'Antiquité classique* 66. 281-288.

– 2000. "Particules à emploi métrique selon Denys le Thrace". *Emerita* 68,1. 31-46.

GEANAKOPOLOS, Deno J. 1989. "Theodorus Gaza : a Byzantine Scholar of the Palaeologan 'Renaissance' in the early Italian Renaissance, c. 1400-1475". In : D. J. GEANAKOPOLOS, *Constantinople and the West*. 68-90. Madison-Londres : Un. of Wisconsin Pr.

HOVEN, René. 1970. "Antoine de la Marck, dédicataire d'Érasme, d'Amerot et de Gonthier d'Andernach". *Leocadium* 57, n° 1-6. 5-17.

– 1979. "Enseignement du grec et livre scolaire dans les anciens Pays-Bas et la principauté de Liège de 1483 à 1600. Première partie : 1483-1550". *Gutenberg-Jahrbuch* 1979. 78-86.

HOVEN & HOYOUX. 1969. *Exposition : le livre scolaire au temps d'Érasme et des humanistes*. Liège : Université.

HUMMEL, Pascale. 2007. *De lingua graeca. Histoire de l'histoire de la langue grecque*. Bern : Peter Lang.

HUNGER, Herbert. 1978. *Die hochsprachliche profane Literatur der Byzantiner*, t. II (*Handbuch der Altertumswissenschaft*, XII. 5.2.). Munich : Beck.

KUKENHEIM, Louis. 1951. *Contribution à l'histoire de la grammaire grecque, latine et hébraïque à l'époque de la Renaissance*. Leiden : Brill.

LALLOT, Jean. 1994. 1. "Le problème des fonctions syntaxiques chez Apollonius Dyscole". In : J. DE CLERCQ - P. DESMET (eds.), *Florilegium historiographiae linguisticae*, 131-141. Louvain : Peeters.

– 1994. 2. "Les parties du discours chez les grammairiens grecs". In : L. BASSET - M. PERENNEC (éd.), *Les classes de mots*, 67-71. Lyon : PUL.

– 1997. *Apollonius Dyscole, De la Construction*. Vol. 2. Notes et Index. (*Histoire des doctrines de l'Antiquité*. 19). Paris : Vrin.

– 2003. "Considérations intempestives sur la nature des rapports syntaxiques selon Apollonius Dyscole". In : SWIGGERS & WOUTERS. 2003. 1. 153-160.

MARGOLIN, Jean-Claude. 1977. *Neuf années de bibliographie érasmiennne 1962-1970*. (Collection : *De Pétrarque à Descartes*. Centre d'Études supérieures de la Renaissance, t. XXXIII). Paris : Vrin.

MIELKE, Hans Peter. "Johannes Winter von Andernach", dans *Who Named it ?* 4 pages à l'adresse électronique : <http://www.whonamedit.com/doctor.cfm/214.html>. (Une partie de l'information provient des biographies de E. TURNER, *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie* 28. 1881. 425 et ss. et de J. BERNAYS, *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, N.F. 16. 1901. 28 et ss.)

NBG, 1858. *Nouvelle biographie générale* sous la direction du Dr HOEFER. t. 21. col. 203-206. Paris : Didot.

PAQUIER, Jules, 1900. *L'humanisme et la réforme. Jérôme Aléandre, de sa naissance à la fin de son séjour à Brindes, 1480-1529*. Paris : Leroux. (Genève, Slatkine reprints, 1977).

PRISCIEN = *Prisciani Caesariensis Institutionum grammaticarum libri XVIII ex recensione M. HERTZII* (G. L., II-III). Leipzig : Teubner (rééd. anast., Hildesheim : Olms. 1961).

SWIGGERS, Pierre. 1995. "L'héritage grammatical gréco-latin et la grammaire au Moyen-Âge". In : A. WELKENHUYSEN - H.BRAET - W. VERBEKE (eds), *Medieval Antiquity*. 159-195. Leuven : Univ. Pr.

SWIGGERS, Pierre - WOUTERS, Alfons. 2003. 1. (Eds), *Syntax in Antiquity (Orbis Supplementa)*. Louvain : Peeters.

- 2003. 2. "Réflexions à propos de (l'absence de ?) la syntaxe dans la grammaire gréco-latine". In : SWIGGERS, Pierre & WOUTERS, Alfons. 2003. 1. 25-41.

THEODORE de GAZA = *Institutio grammatica*, édition de Bâle, 1529 (concordance vérifiée avec les éditions antérieures).

VARENNIUS = Johannes Varennius, *Syntaxis graeca* (ed. princeps, Louvain, 1532) ; éd. cit. : Bâle, 1536 (*même remarque*).